

# **EXPERIENCE DU PROGRAMME PILOTE DU RANCH DE GIBIER DE NAZINGA**

**Par Clark Lungren**

**Association de Développement de l'Élevage de la Faune Africaine (ADEFA) BP 5570 Ouagadougou**

## **1. INTRODUCTION**

Le Burkina Faso a connu dès 1975 une des premières expériences de ranch de gibier en Afrique de l'Ouest. Cette expérience fut conduite par l'Association de Développement de la Faune Africaine (ADEFA) entre 1975 à 1989, en collaboration avec le Ministère de l'environnement et du tourisme. A partir de la fin de l'année 1989, le ranch a été pris en charge entièrement par le Ministère de l'environnement et du tourisme. Quelle a été l'évolution de cette entité qui a acquis une renommée internationale ?

## **2. SITUATION DE DEPART**

Le ranch de gibier de Nazinga était initialement un domaine classé constitué par le colonisateur au même titre que les autres aires classées durant la période coloniale. Sa superficie initiale était de 940 km<sup>2</sup> et a par la suite été étendue aux terroirs villageois voisins pour atteindre 1200 km<sup>2</sup>. La problématique initiale était la reconstitution des espèces d'ongulés sauvages décimées par la sécheresse des années 1972-74 dans le but « d'optimiser la production de bénéfices au profit socio-économique au profit des populations locales et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles. »

Le projet a étudié, conceptualisé et développé l'aménagement du Ranch de Gibier de Nazinga (de 940 km<sup>2</sup>) et les Zones Villageoises de Chasse environnantes (d'environ 270 km<sup>2</sup>) en vue d'asseoir un système de production faunique sur la base de la pêche, le tourisme de vision, la chasse sportive, la récolte (cropping) pour la production de la viande et la capture et vente des animaux vivants.

## **3. EVOLUTION DE LA SITUATION ET CHANGEMENTS INTERVENUS**

Le centre Ecologique de Nazinga fut créé afin de promouvoir la recherche et la formation dans le domaine de la gestion faunique. Les grands ongulés ont augmenté d'environ 1.000 en 1975, à près de 20.000 têtes en 1991 et les poissons se sont beaucoup multipliés dans le réseau d'étangs permanents créés à cet effet. De ces ressources, la production du ranch a atteint des proportions pouvant financer la gestion permanente du site et dégager des bénéfices socio-économiques à la hauteur d'assurer la collaboration tendant vers la participation effective des populations riveraines.

Entre 1988 et 1989, des données importantes ont été obtenues permettant d'estimer la capacité de charge écologique du milieu, les potentialités de production et la faisabilité financière du ranching de gibier en tant que méthode pratique pour la gestion de l'écosystème et le développement économique des divers secteurs touchés par l'activité. Il s'avère que, organisé dans le cadre de l'optimisation de la production de bénéfices, l'impact économique du ranching de gibier peut atteindre des proportions importantes aux niveaux local et national ; ce qui renforce le rationnel pour la conservation des formations végétales naturelles au Burkina Faso.

La situation du ranch est passée de celle d'une simple aire protégée, par ailleurs mal gérée et en constante dégradation, à une véritable référence internationale en matière de ranching et de conservation de la biodiversité. Les principaux éléments de changement constatés sont les suivants :

- ♦ mise au point d'une formule de gestion intégrée «capable d'offrir des prestations, et de pénétrer les marchés locaux et internationaux » ;
- ♦ élaboration et mise en œuvre d'un schéma d'utilisation du ranch et d'un programme de 1978 à 1988 comportant la recherche, la protection, le développement de la pêche, et du tourisme cynégétique (chasse et safari) ;
- ♦ implication des villageois aux structures consultatives et décisionnelles du ranch (un comité de gestion et comité consultatif villageois) ;
- ♦ création de zones villageoises de chasse (ZVC) gérées par des comités villageois de chasse (CVC) ;
- ♦ création d'un centre écologique autonome qui devait prendre en charge la sensibilisation, la formation et la recherche ;
- ♦ la lutte contre le braconnage en collaboration avec les villageois.

#### 4 . FACTEURS A L'ORIGINE DES CHANGEMENTS CONSTATES

Le premier facteur de changement est sans conteste l'engagement et la persévérance de l'ADEFA qui a conduit le ranch de 1975 à 1989. Cet engagement a été largement soutenu par la volonté politique des autorités du pays. Mais plusieurs autres facteurs peuvent être retenus :

- ♦ la mise en œuvre d'une approche participative qui a reçu l'adhésion des populations ;
- ♦ la mise en œuvre d'une approche intégrée, écologique et socio-économique visant l'autofinancement à long terme. Le modèle développé allie l'exploitation commerciale (confiée à un opérateur privé) à la participation communautaire et à la recherche ;
- ♦ la motivation de la participation populaire à travers notamment la diversification des activités de production génératrices de revenus telles que la pêche, la chasse villageoise, la récolte de miel, de fruits, de plantes médicinales, de paille et l'appui médical etc.).

Cependant, le projet a aussi mis en évidence des aspects clés liés au développement de la production faunique pouvant, une fois adéquatement pris en compte, assurer le succès de la gestion, mais pouvant aussi, s'ils ne sont pas respectés, servir de contraintes majeures à la réussite des efforts déployés. La taille (la capacité de charge globale) du site doit permettre un certain minimum de production pouvant financer la gestion pérenne par des gestionnaires professionnels en tant que collaborateurs ou partenaires des populations riveraines. Mais aussi la composition des habitats et la situation géographique des bas-fonds par rapport aux limites, les villages les plus proches, etc., et la configuration des limites peuvent jouer fortement sur la faisabilité du site.

#### 5 . RESULTATS OBTENUS ET IMPACTS

Les principaux peuvent ainsi énumérés :

- ♦ la maîtrise de la gestion du ranch et sa promotion sur le plan local et international ; le ranch s'autofinance de nos jours ;
- ♦ la reconstitution de la faune qui compte de nos jours plus de 20 000 têtes ;
- ♦ accroissement du flux touristique qui est passé de 350 par an en 1985 à 1398 en 1988 ;

- ♦ la production de 10 tonnes de viande de gibier pour la commercialisation et de 5 tonnes pour la consommation villageoise ;
- ♦ la création d'un centre écologique soutenu par le Fonds pour l'Environnement mondial (GEF) ;
- ♦ accroissement des revenus monétaires des villageois ;
- ♦ le désenclavement de la région.

## 6 . PERSPECTIVES

Après des analyses détaillées des expériences et données acquises à Nazinga, il est plus ou moins évident que le système de ranch de gibier entouré de zones villageoises de chasse gérées professionnellement afin d'optimiser tous les divers volets de production compatibles, est certainement bénéfique pour la conservation et pour le développement économique local et national. Au Burkina, cette forme de gestion environnementale bénéficie d'un cadre législatif qui devient de plus en plus approprié et qui pourra s'adapter au fur et à mesure que l'expérience s'approfondit. Mais sur le terrain, l'établissement d'un tel système exige, entre autres, une superficie de l'ordre de 500 à 1000 km<sup>2</sup> (dépendant des caractéristiques du site), une configuration appropriée, la disponibilité des populations riveraines, un financement pour palier aux coûts de restauration du site, et une gestion permanente qui peut réellement maîtriser le site, développer des relations étroites avec la communauté locale et capitaliser l'expérience

Nonobstant les nombreux problèmes qui subsistent, le ranch est promis à un bel avenir si le rôle des populations est davantage consolidé dans le sens d'une réelle appropriation de la gestion du ranch par les villageois eux-mêmes.

## 7 . CONCLUSION

L'exemple du ranch de gibier de Nazinga est la preuve que des résultats positifs significatifs peuvent être obtenus en matière de gestion de la faune dès lors qu'on allie les impératifs écologiques aux impératifs de rentabilité économique et de responsabilisation locale. Cet exemple peut servir à d'autres régions du pays, voire à d'autres pays de la sous-région. Mais il convient de noter que le cas Nazinga est une formule parmi d'autres dans le paysage faunique burkinabé.